

**ASSOCIATION AMICALE DES MAIRES ET ADJOINTS DE LA SARTHE**

Siège social :  
HOTEL DES COMMUNES  
72000 LE MANS

*Le Président,*  
**Marc JOULAUD**  
DEPUTE-MAIRE

*Le Mans, le 17 avril 2012*

*MJ/TD/31*

*Madame, Monsieur le Maire,*

*Après la mise en place de l'Environnement Numérique de Travail(ENT) « e-lyco », dans tous les collèges et lycées de l'Académie (publics, privés, agricoles), en partenariat avec la Région et les cinq Conseils Généraux, réunis dans une même dynamique, l'académie de Nantes souhaite à présent déployer un Environnement Numérique de Travail dans l'ensemble des écoles de notre région, en partenariat avec les différentes communes.*

*Il s'agit de donner à chaque élève de notre académie les mêmes possibilités d'accéder à l'ensemble des ressources et des potentialités qu'offre l'outil numérique en matière pédagogique, quel que soit le lieu de scolarisation.*

*Il s'agit de renforcer le lien qui doit exister entre l'équipe éducative, les familles et la collectivité qui est responsable du fonctionnement de l'école.*

*Il s'agit enfin de construire ainsi une véritable « école du socle », liant écoles et collèges, pour assurer à chaque élève un même socle de connaissances et de compétences.*

*En un mot : mettre les outils numériques à la portée de chacun pour la réussite de tous, utiliser les environnements numériques pour positionner l'école au cœur de la Cité, faire des ENT l'instrument d'une double cohérence : cohérence pour l'élève qui connaîtra un même environnement tout au long de sa scolarité, cohérence pour notre région dont tous les établissements participent à un même environnement.*

*L'étude préalable, conduite avec l'appui de la Caisse des Dépôts et Consignations et confirmant l'intérêt d'un tel déploiement, unique en France par son ampleur, souligne les deux conditions nécessaires à la réussite du projet :*

- l'engagement des communes aux côtés de l'académie dans le cadre d'un groupement de commandes,*
- et la volonté des écoles de chacune des communes volontaires d'adhérer pleinement au projet.*

*Un cahier des charges, soumis à un appel d'offres, permettra de retenir la solution éditoriale répondant, au plus près, aux attentes de chacun des acteurs.*

*C'est dans cette perspective qu'en tant que Président de l'Association des maires et adjoints de la Sarthe, j'ai rencontré le Recteur, le 21 mars 2012 afin d'aborder ensemble les modalités, les conditions et le planning de déploiement de l'ENT premier degré qui conduiront, à terme, à assurer un véritable continuum pédagogique entre l'école et le collège, à construire les bases de l'école du socle et à réussir l'école numérique de demain.*

*Pour faire suite à cette rencontre, nous organisons **2 réunions d'information** afin de vous présenter ce nouveau dispositif.*

*Nous vous proposons donc au choix :*

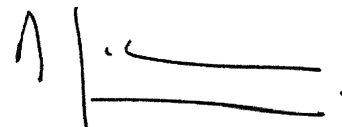
*- Le vendredi 4 mai 2012, à l'Espace Vègre et Champagne, Place Albert Liébault à Brûlon, de 14h30 à 17h30,*

*- Le mercredi 9 mai 2012, à la salle Jean De La Fontaine(B), rue des Chanterelles à Marolles-Les-Braults, de 14h30 à 17h30.*

*Je vous invite à nous retourner le coupon-réponse ci-joint avant le 30 avril 2012.*

*Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.*

*Le Président,*



*Marc JOULAUD*

## COUPON-REPONSE

COLLECTIVITE.....

Participeront à la réunion du (préciser la date)

Mme, Mlle, M..... Fonction : .....

Mme, Mlle, M..... Fonction : .....

Mme, Mlle, M..... Fonction : .....

Mme, Mlle, M..... Fonction : .....

Mme, Mlle, M..... Fonction : .....

Mme, Mlle, M..... Fonction : .....

Mme, Mlle, M..... Fonction : .....

Mme, Mlle, M..... Fonction : .....

### QUESTIONS EVENTUELLES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**A ADRESSER A L'ASSOCIATION DES MAIRES ET ADJOINTS AU PLUS TARD LE 30 AVRIL 2012**